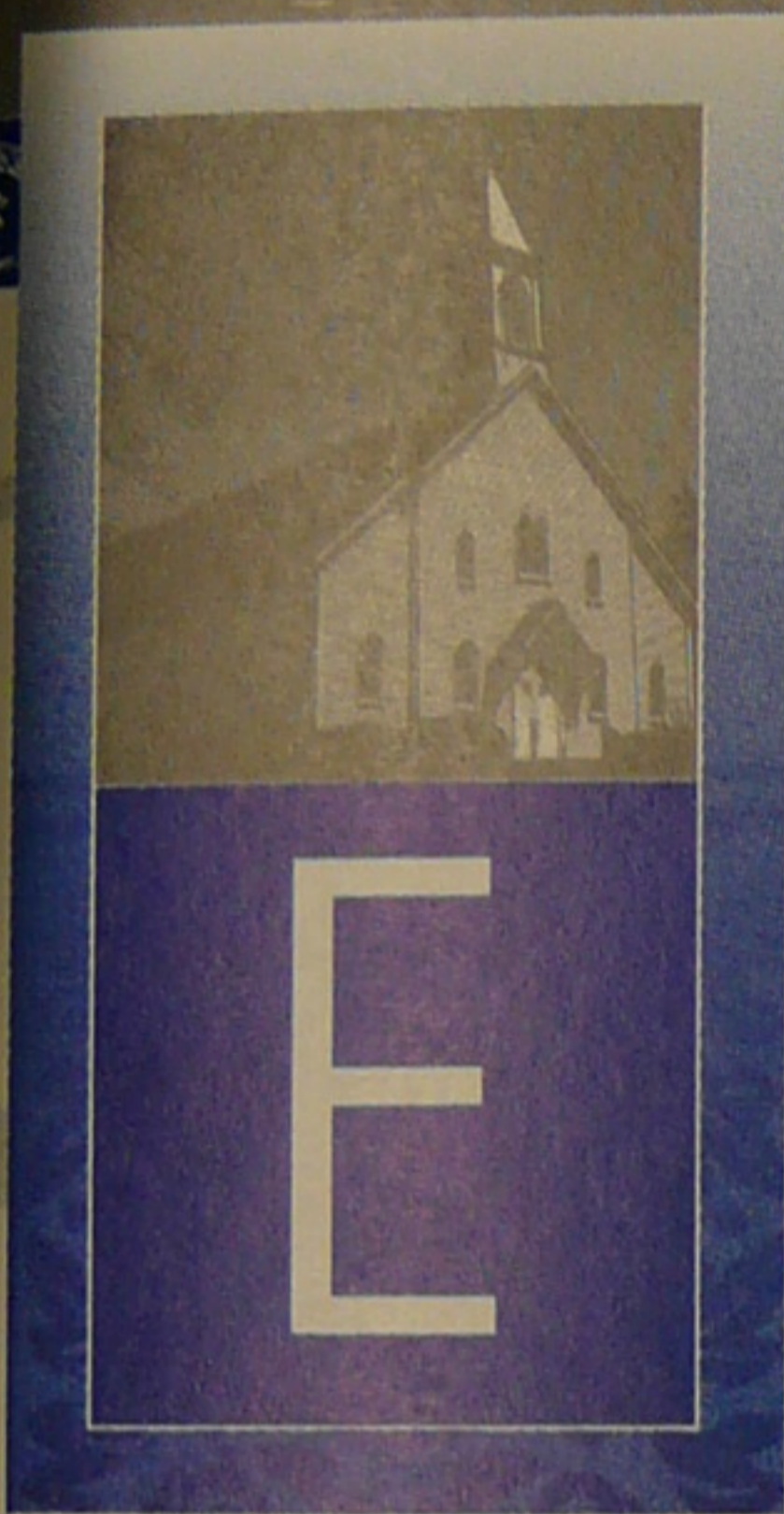


# Guerre et paix



t de nouveau, c'est la guerre.

Les adultes, hommes et femmes, sont occupés. Les camps d'entraînement militaires, les usines de production de biens, les universités, les hôpitaux, les transports et les centres de recherche sont en pleine activité. L'argent roule plus qu'au temps de la crise des années précédentes. Le nombre de véhicules automobiles augmente. Au lac Sergent, les visiteurs sont plus nombreux.

Les syndicats décident alors de faire construire le jubé qui avait été omis en 1937. À cette fin, les services de M. Éphrem Rochette sont retenus, au coût de 225 \$. La chorale, l'harmonium et quelques citoyens y déménagent, ce qui fournit 50 places additionnelles au rez-de-chaussée.



## **Le nouveau jubé.**

*Photo : gracieusement fournie par  
la Fondation du patrimoine religieux 2003*

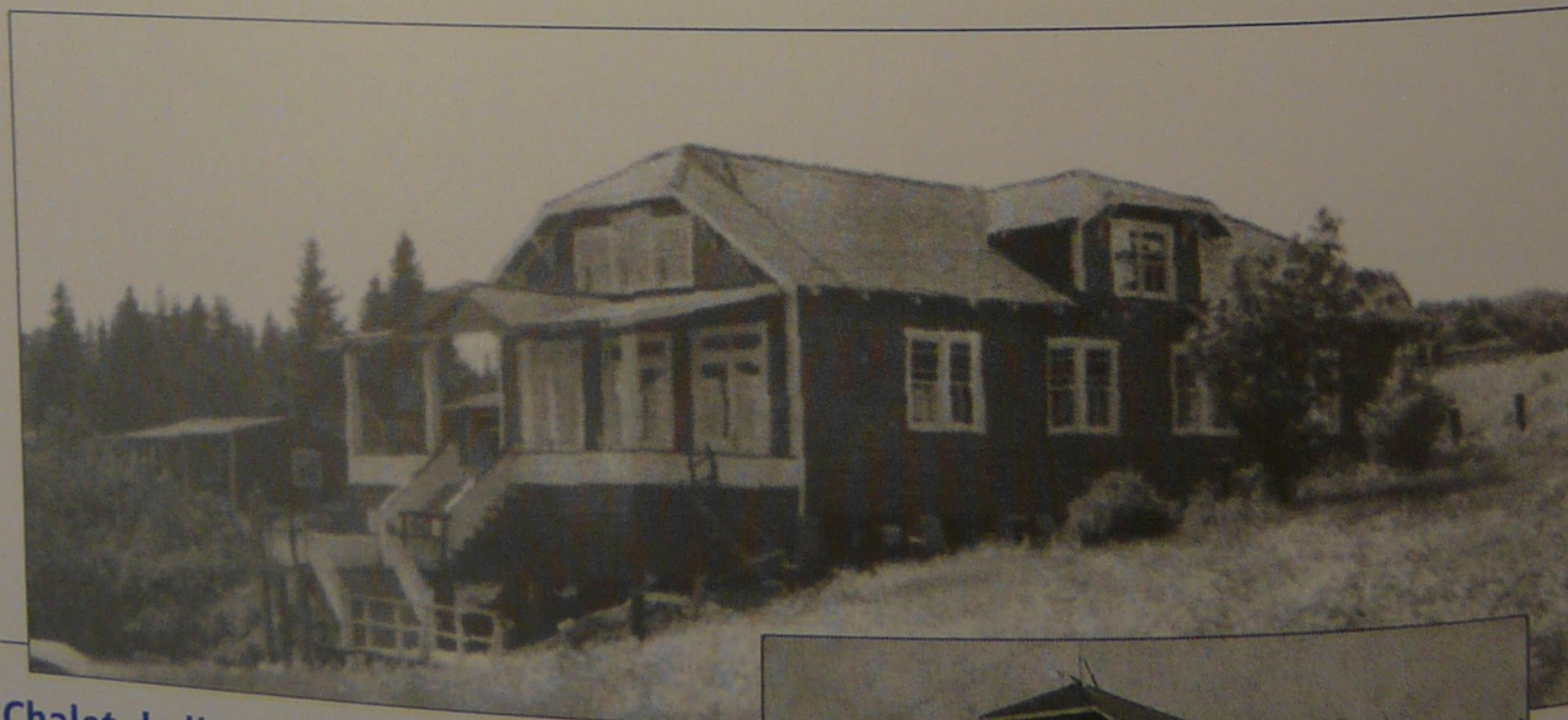


**L'Association nautique du lac Sergent tient ses régates annuelles.**

*Photo : gracieusement fournie par Mme Pierrette Prévost O'Brien*

Le terrain en face de la chapelle est par ailleurs le site des compétitions annuelles de canoë-kayak. En raison des succès obtenus, l'Association nautique, auparavant logée dans une maison, propriété de M. Charles Boutet, construit un nouveau bâtiment au bord du lac, au voisinage immédiat de la chapelle, du côté sud-ouest. Ce chalet installé sur une partie du lot n° 566, est inauguré en 1941 par le commodore M. Lucien Borne, aussi maire de Québec.

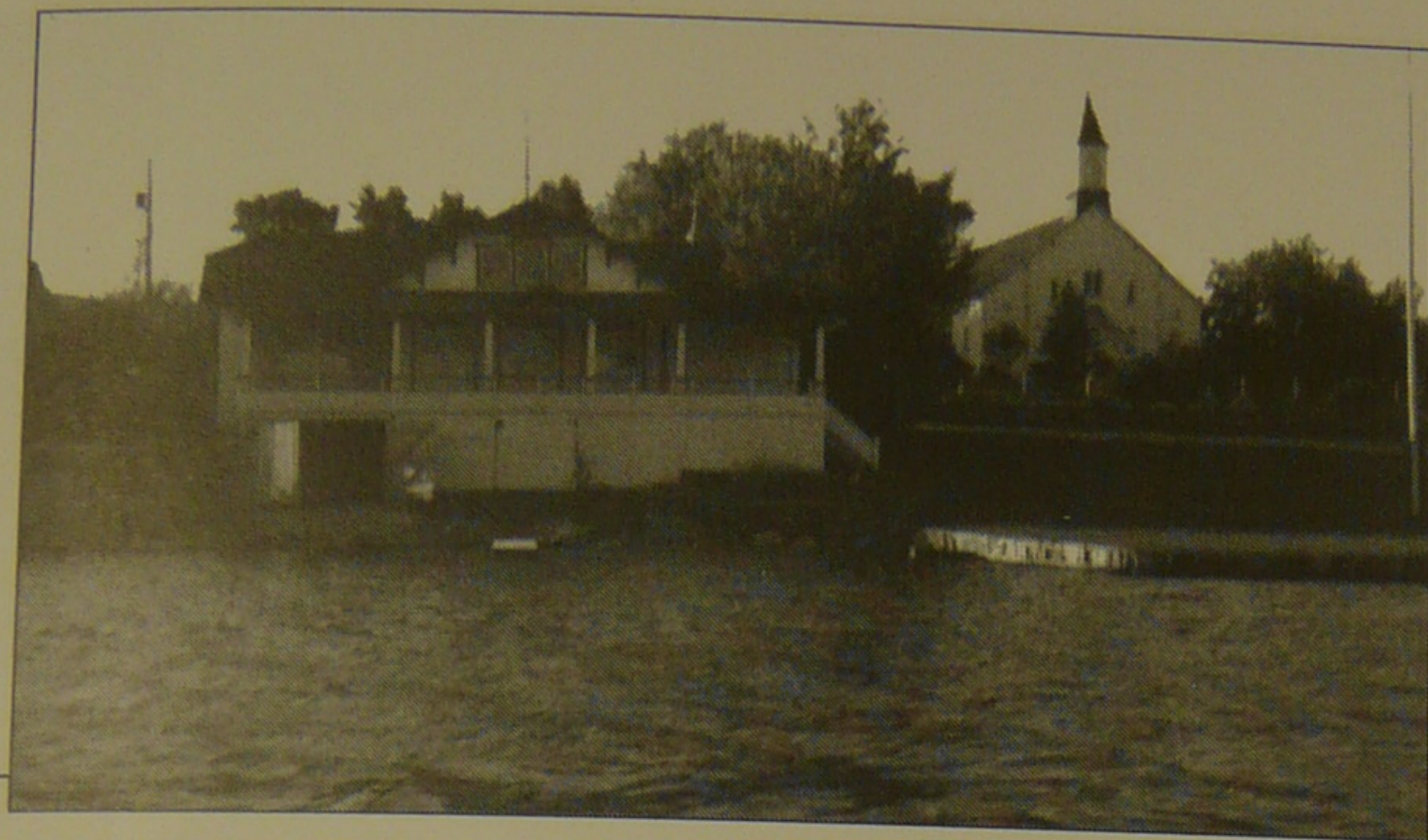
Comme pour la chapelle, le chalet de l'Association nautique sera agrandi et amélioré au fil du temps. En 1966, l'emplacement près de la chapelle sera délaissé au profit d'un nouveau site, environ un kilomètre à l'est, plus précisément sur un lot voisin de celui des Magnan. Un chalet plus moderne et plus fonctionnel y sera érigé.



**Chalet de l'Association nautique.**

*Photo : gracieusement fournie par Mme Pierrette Prévost O'Brien*





**Vue du chalet de l'Association nautique dans les années 1960.**

*Photo: gracieusement fournie par Mme Pierrette Prévost O'Brien*

À la chapelle, les syndics décident en 1944 de faire percer une porte du côté sud-ouest pour des raisons de commodité et de sécurité. Un voisin, M. Arthur Verrault, y travaille bénévolement. Cette porte remplace la deuxième fenêtre, à partir du fond de la chapelle.

Après six ans de guerre, la paix revient. Il y a maintenant 200 chalets au lac Sergent. De nombreux visiteurs ont pris l'habitude de s'y rendre en fin de semaine. Les automobiles, mieux équipées, roulent plus aisément sur des routes améliorées. Ces facteurs entraînent une augmentation appréciable d'achalandage à la chapelle. De nouveau, il est question d'agrandissement.

Une fois de plus, les services des frères Rochette sont retenus. Il s'agit maintenant de construire une annexe pouvant contenir 100 personnes.

M. John B. Fisher, trésorier de la mission de 1921 à 1924, propriétaire du lot n° 566-E, du côté nord de la chapelle, avait offert en don une parcelle de terrain pour y construire une sacristie, en 1922. Il s'agit d'un des projets considérés à l'époque, mais éventuellement mis de côté. Cependant, le protocole d'entente signé à cette occasion est encore valide.



**L**e terrain cédé est décrit dans un contrat daté du 21 mars 1947 et portant le numéro 107 247, dans les minutes du notaire Albert Beauchesne, comme suit :

*Un lopin de terre en forme de triangle à peu près rectangle faisant partie du lot numéro cinq cent soixante-six E (p. 566-E) du cadastre officiel pour la paroisse de Ste-Catherine, comté de Portneuf, dixième rang de la Seigneurie Fossambault, mesurant 25 pieds en direction nord, à compter de cinq pieds du coin sud-est de la bâtisse affectée comme salle paroissiale de ladite Mission, sur quatre-vingt-trois pieds sur le côté nord du dit triangle, et environ quatre-vingt-huit pieds et six dixièmes sur le côté sud; ledit lopin situé au nord du terrain actuel de ladite Mission et y adjacent est borné comme suit : vers l'ouest, le nord et l'est par le résidu du dit lot 566-E appartenant au donateur<sup>27</sup>, et vers le sud par la propriété de la donataire (p. 565) du susdit cadastre.*

Cette description est extraite du contrat rédigé par le notaire Stuart Wright, en date du 19 septembre 1980 et portant le numéro 8434. En vertu de ce contrat, le docteur John G. Fisher donne à David Goodyer et à sa femme Carmen Ferraro le lot 566-E, à l'exclusion toutefois du triangle ci-haut décrit.

Les Rochette y bâtissent l'annexe demandée, au coût de 2 000 \$, payable 400 \$ comptant et 300 \$ par année à 5 %. Le dernier paiement a lieu en 1950, au montant de 423,50 \$, intérêts compris. Les travaux débutent en 1944 et l'inauguration officielle a lieu en juin 1945.

Cette construction est placée à angle droit avec le mur est de la chapelle élargie et avec le maître-autel. Cent personnes assises peuvent y prendre place. Une porte, du côté sud, offre une troisième sortie de secours, le cas échéant. Des piliers de béton supportent cette annexe. La capacité de la chapelle en places de bancs atteint maintenant le chiffre de 500.

27. Le donateur est M. John B. (Jack) Fisher et la donataire, sa fille, Mlle Barbara Fisher, sœur de M. Edgar Fisher, syndic en 1908-1909, et du docteur John G. Fisher. Pour de plus amples renseignements sur la famille Fisher, voir la note de bas de page n°19, page 48.



**Annexe bâtie en 1944-1945 par la famille Rochette.**

*Photo : gracieusement fournie par La Mutuelle des Fabriques*



**Annexe : aménagement intérieur.**

Notez sur la photo les confessionnaux au fond et la statue de la Vierge qui auparavant ornait le maître-autel.

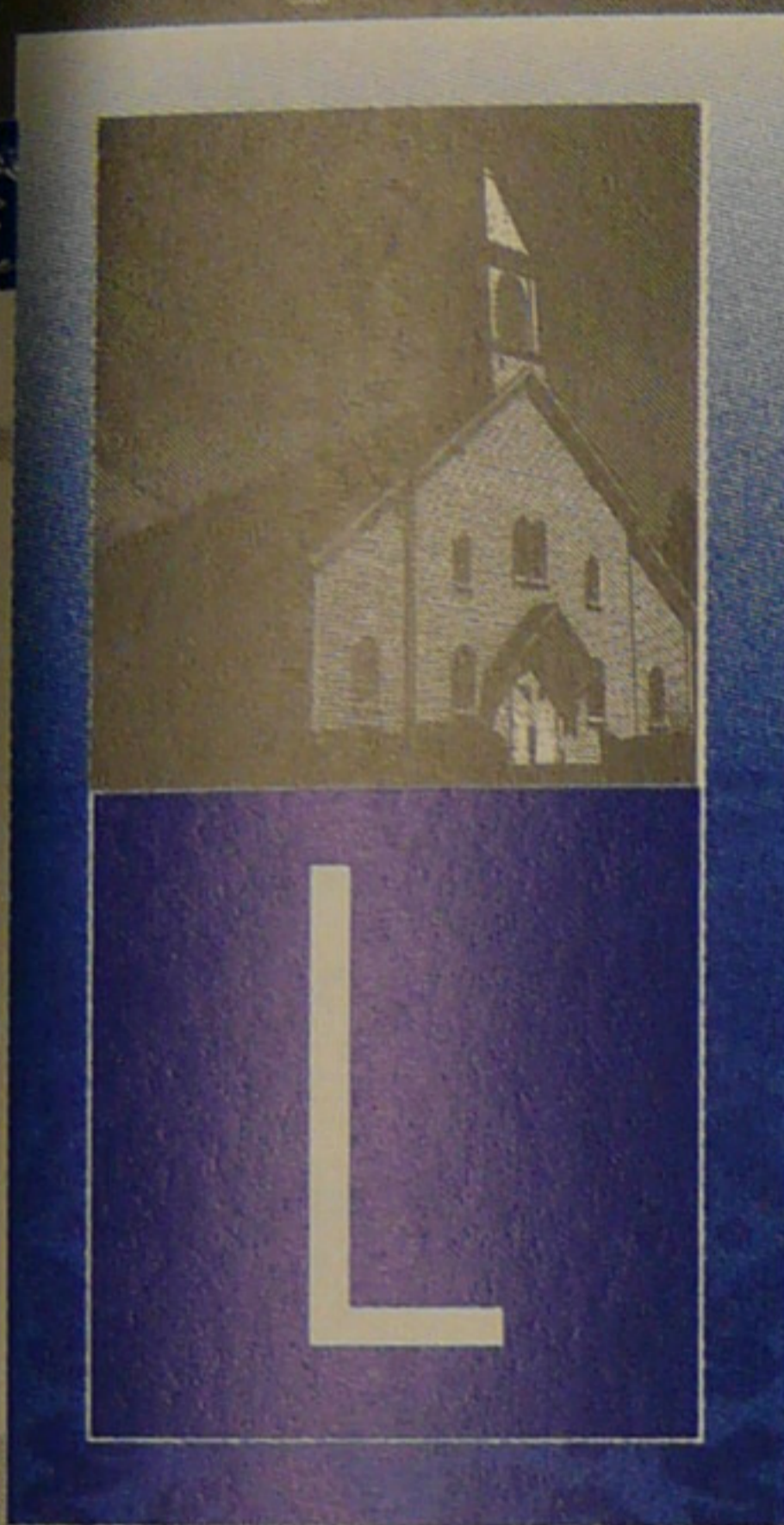
*Photo : gracieusement fournie par la famille Latouche*

En 1945, sous la présidence de M. Henri Bélanger, les syndicats donnent instruction au secrétaire-trésorier, M. Rolland Bélanger, d'acheter 50 chaises pour l'annexe et à M. Éphrem Rochette de fabriquer 30 prie-Dieu. Les chaises sont louées à 10 sous chacune, par messe.

Cet agrandissement entraîne quelques modifications à l'intérieur. Les confessionnaux sont déplacés au fond de l'annexe, la sacristie est déménagée à l'ouest de l'autel. Des portes de bois sont installées de façon à pouvoir tenir les assemblées des francs-tenanciers dans l'annexe, en tout respect et discrétion pour le Saint-Sacrement. De fait, ces portes sont rarement fermées. D'ailleurs, quelques années plus tard, les syndicats prennent la décision de les faire enlever. L'intérieur de la chapelle est peint par M. Roméo Paquet pour 885 \$.

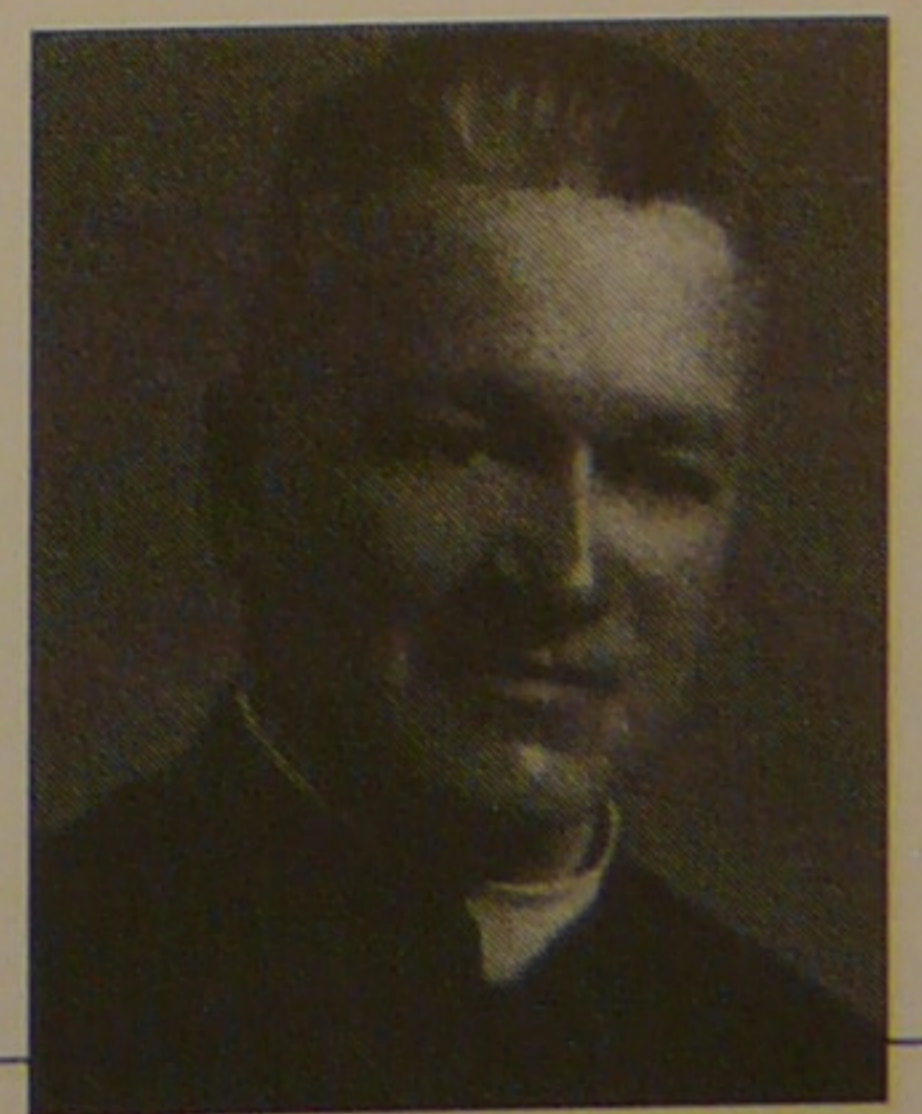


# Le 40<sup>e</sup> anniversaire



a fin de la guerre apporte aussi un certain renouveau dans le personnel dévoué à la surveillance et au bon fonctionnement de la chapelle. Mlle Mildred Simard entreprend une longue carrière de sacristine et de bénévole (sous l'enseignement du père Ernest Marcoux) : décorations, fleurs, soins des vêtements sacerdotaux, entretien intérieur et extérieur, surveillance, syndic à plusieurs reprises, etc. L'abbé Léger Robitaille devient aumônier de l'orphelinat et desservant de la chapelle. En 1947, M. Arthur Verrault, surintendant des travaux pour la Ville de Québec, quartiers St-Roch et Limoilou, nouvel échevin de Lac-Sergent, devient syndic. M. Rolland Bélanger devient secrétaire-trésorier, etc.

Les sermons de l'abbé Robitaille restent présents dans la mémoire de plusieurs. Quand nécessaire, il sait attirer l'attention par des remarques devenues historiques. Lors d'une quête spéciale, il fait rigoler son auditoire en disant par exemple : « Ménagez les forces des quêteux. Soyez généreux, l'argent de papier fait moins de bruit et pèse moins que les cents et les boutons de culotte ».



**L'abbé Léger Robitaille,  
desservant de 1946  
à 1950.**

*Photo reproduite de  
Pierre-Paul Magnan (1948), page 38*



En 1947 et 1948, M. Arthur Verrault unit ses efforts à ceux de l'architecte Louis-Philippe Côté pour planifier et diriger bénévolement un programme d'aménagement, d'embellissement et aussi de réduction des risques d'accident dans le large escalier en façade de la chapelle.

Un nouveau perron construit en pierre des champs et en gravier recouvert de ciment remplace la plate-forme de bois de quelque 12,2 m (40 pieds) de longueur construite à près de 1 m (3 pieds) au-dessus du sol et comptant 7 marches pour passer d'un niveau à l'autre. Cette nouvelle construction mesure environ 7,6 m (25 pieds) de longueur par 3,6 m (12 pieds) de largeur. L'escalier de 7 marches est remplacé par 3 unités de 4 marches, soit une du côté est, une du côté ouest et la troisième, plus large, face au lac. Le terrain est maintenant à 2 paliers et il faut remplir et niveler ces 2 surfaces.

Grâce à 4 escaliers en béton, on passe du second niveau à celui de la rue. Ils remplacent l'ancien trottoir de bois et orientent les usagers vers des directions différentes, selon la méthode utilisée dans plusieurs



**La chapelle en 1948.**

Photo de Mme Toussaint Bellemare reproduite de Pierre-Paul Magnan (1948), page 15





### Carte postale de la chapelle.

Photo: gracieusement fournie par la famille Latouche

édifices publics. Ces escaliers comportent 4 marches de 2,4 m (8 pieds) de longueur et de 30 cm (12 pouces) de largeur.

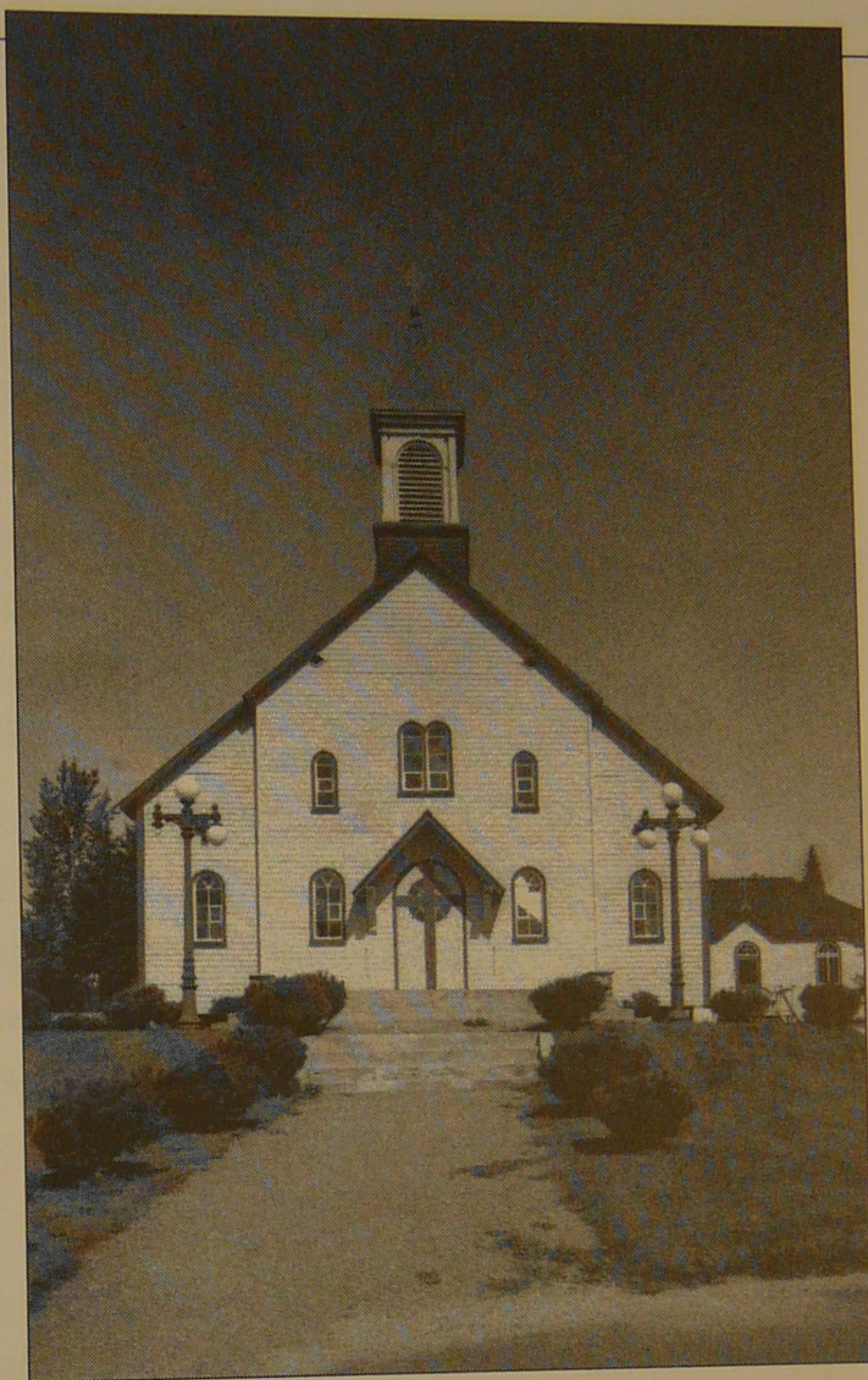
Un éclairage de trois lampes et globes en verre dépoli montés sur poteaux métalliques, semblables à ceux des grandes villes, est ajouté. Il comprend deux unités entre les paliers du terrain nivelé et deux autres unités identiques sur le quai, au bord du lac. L'alimentation électrique provient de la chapelle pour les premiers et est fournie gratuitement par un chalet voisin pour les seconds.

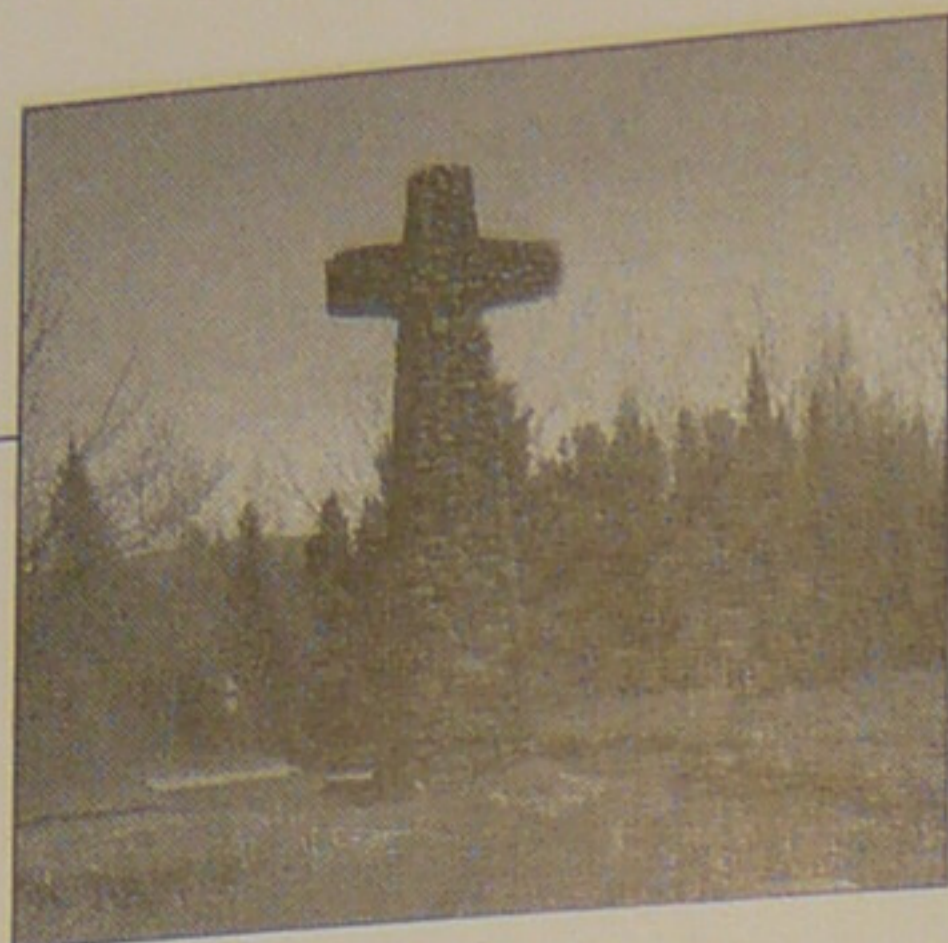
En face, il y a une voie carrossable de 5,5 m (18 pieds) de large seulement, qui deviendra le chemin de la Chapelle. Une clôture en poteaux de cèdre de 15 cm par 15 cm (5 pouces par 5 pouces), reliés entre eux par des chaînes peintes en noir, longe la route et descend de chaque côté du terrain, jusqu'au lac. Les poteaux sont peints en rouge et les têtes décoratives en blanc. Seule une partie de cette clôture résistera au vieillissement.

Remarquez les escaliers en béton et les lampadaires en façade.

La main-d'œuvre, la machinerie, les matériaux, le remplissage, le gazonnement, les arbres et arbustes dont 75 petits pins du type *Pinus mugho montana*, les fleurs et l'éclairage ne coûtent que 1 200 \$.

Le 13 juin 1947, Borromée Rochette, fils de l'entrepreneur Éphrem Rochette, est ordonné prêtre à Québec. Le lendemain, sa première messe est célébrée à la chapelle. Pour l'occasion, les membres de sa famille font une corvée. Une imposante croix de pierres des champs est dressée au carrefour de la route du Domaine et du chemin d'arrivée au lac (chemin Tour du lac Nord), au voisinage immédiat de la séparation des terres des Rochette et des Boutet.





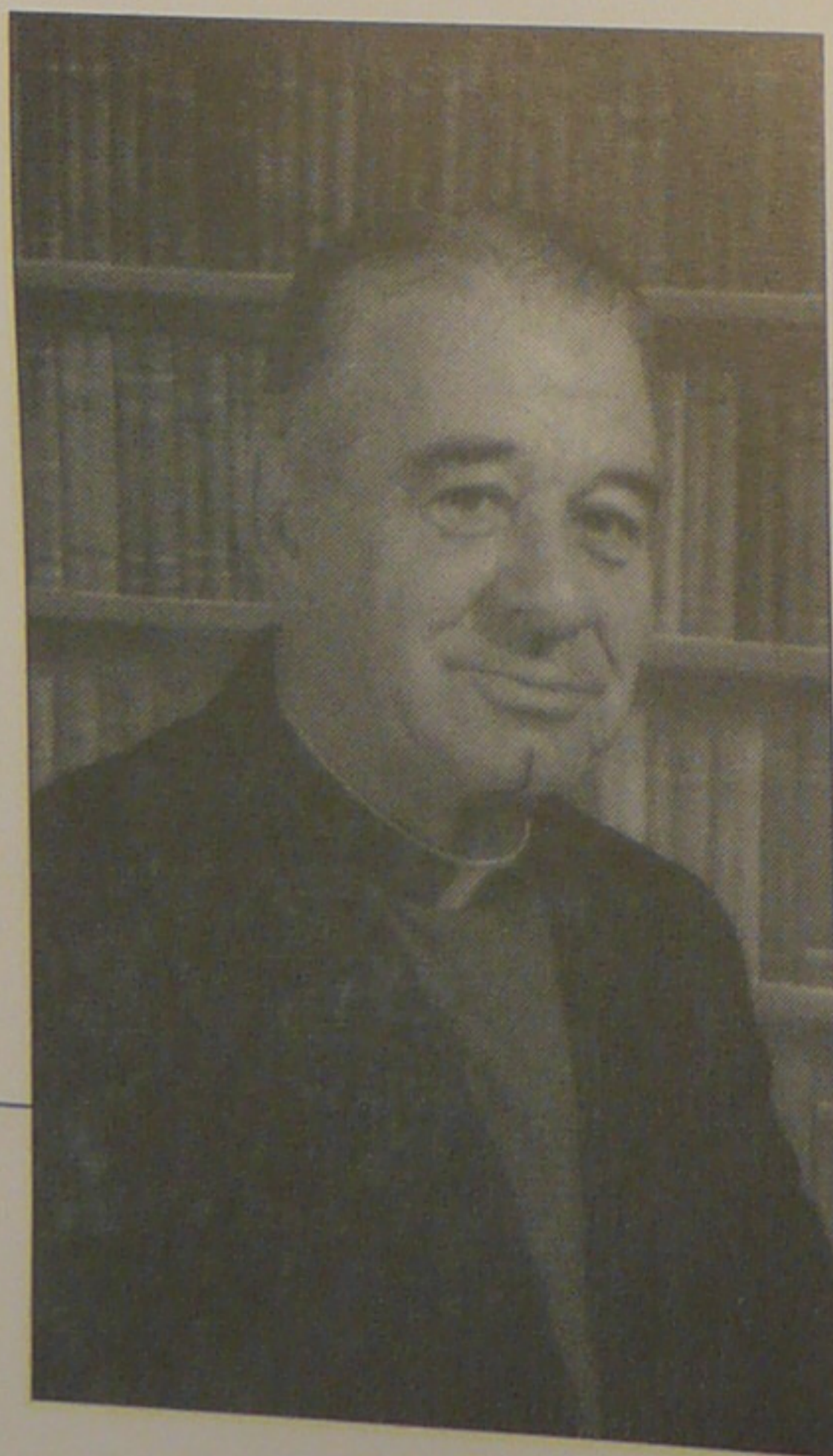
**La croix de pierres dressée par la famille Rochette en 1947 en l'honneur de leur fils Borromée, ordonné prêtre.**

*Photo : gracieusement fournie par M. Marc Latouche*

Pour le 40<sup>e</sup> anniversaire de la chapelle. M. Pierre-Paul Magnan, professeur à l'École Normale Laval de Québec, président des syndics lors du récent élargissement, prépare une brochure de renseignements généraux : « Des faits, des dates, des noms et des chiffres ».

Le samedi 10 juillet 1948, c'est l'ouverture officielle des fêtes du 40<sup>e</sup> anniversaire. À neuf heures du matin, il y a une messe pour les défunts et à neuf heures du soir, un salut solennel du Saint-Sacrement. Après cette cérémonie, une procession aux flambeaux se dirige de la chapelle jusqu'au Calvaire, pour la bénédiction de la croix dressée par la famille Rochette. Le sermon de circonstance est prononcé par l'abbé Borromée Rochette.

Également en 1948, le voisin immédiat de la chapelle, M. Arthur Verrault, devient maire de la Ville et président des syndics. Un autre voisin, M. Ernest Marcoux, est servant de messe et sacristain de la chapelle depuis quelques années déjà. Il fréquente régulièrement le chalet de ses parents (locataires de la propriété de M. Léon Joseph Simard, construite antérieurement pour M. J. R. Jackson, ex-trésorier de la mission, sur le lot 566-B). Le 29 mai 1949, il est ordonné prêtre et père eudiste. Il agit alors comme vicaire dominical, sans en porter le titre.



En juin, à l'occasion de la Fête-Dieu, une innovation est prévue. Le Très-Saint-Sacrement est transporté en procession depuis l'orphelinat jusqu'à la chapelle. Le parcours est long et fatigant. La route non pavée est cahoteuse et poussiéreuse. Le père Marcoux est désigné pour porter l'ostensoir. Cette cérémonie est répétée pendant cinq ou six ans seulement.

**Ernest Marcoux participe aussi souvent que possible aux cérémonies religieuses au lac Sergent.**

*Photo : gracieusement fournie par Mme Marcelle Marcoux-Matte*



En 1948, la Ville et l'Association nautique comptent respectivement 27 et 42 ans d'existence. Selon les statistiques fournies dans la brochure de M. Magnan, il y a au lac 232 familles, 890 communians, 143 non-communians et 4 non-catholiques.


Le 15 août, à l'occasion de la fête de l'Assomption, une procession en embarcations a lieu, dirigée par le père Marcoux. Les participants expriment leur dévotion par des cantiques (les chantres les mieux connus sont Marcelle Marcoux, Hector Poitras, Raymond Girard et Germain Gastonguay) et la récitation du chapelet. Cette cérémonie est répétée à plusieurs reprises; on y compte souvent 15 embarcations et plus.

L'abbé Robitaille est bien apprécié de tous, mais une promotion à la cure de Château-d'Eau l'oblige à quitter ses fonctions d'aumônier et de desservant. Il est remplacé par l'abbé Raymond Potvin en 1950.

Les fidèles sont de plus en plus nombreux. Chaque dimanche, il y a quatre messes, dont une chez les Frères de la Miséricorde et trois à la chapelle. Le père Marcoux, eudiste, apporte une aide précieuse, mais malheureusement de courte durée, puisqu'il est affecté à d'autres fonctions par les autorités de sa communauté, ce qui cause quelques problèmes pour les horaires des services religieux.

Comme solution, l'abbé Potvin se rend à Pont-Rouge chaque samedi pour y chercher l'abbé Leclerc, ordonné prêtre en 1950, alors en vacances chez ses parents.

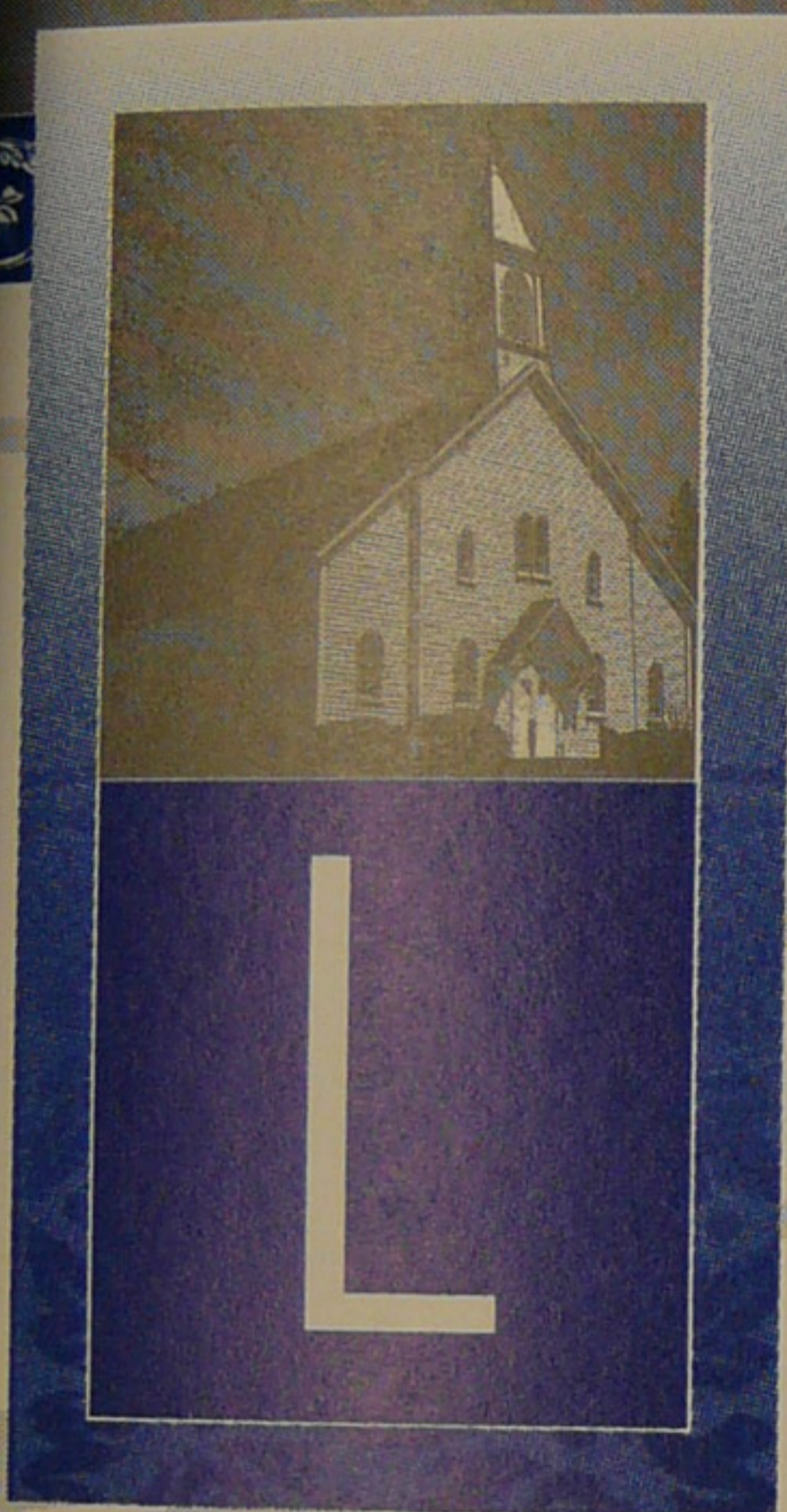
Le nombre de voitures augmentant, il devient nécessaire d'organiser un stationnement. Le 3 décembre 1957, la Ville accepte de louer aux syndicats une partie du lot 566-A-5, au coût de 1 \$ par année. Il s'agit d'un terrain d'une superficie de près de 837 m<sup>2</sup> carrés (9 000 pi<sup>2</sup>). Quelques voyages de pierre concassée sont reçus et une corvée est organisée pour l'épandage. Parmi les bénévoles, utilisant chacun sa pelle, il y a l'abbé Raymond Potvin.



**Les fidèles sont de plus en plus nombreux. Chaque dimanche, il y a quatre messes.**



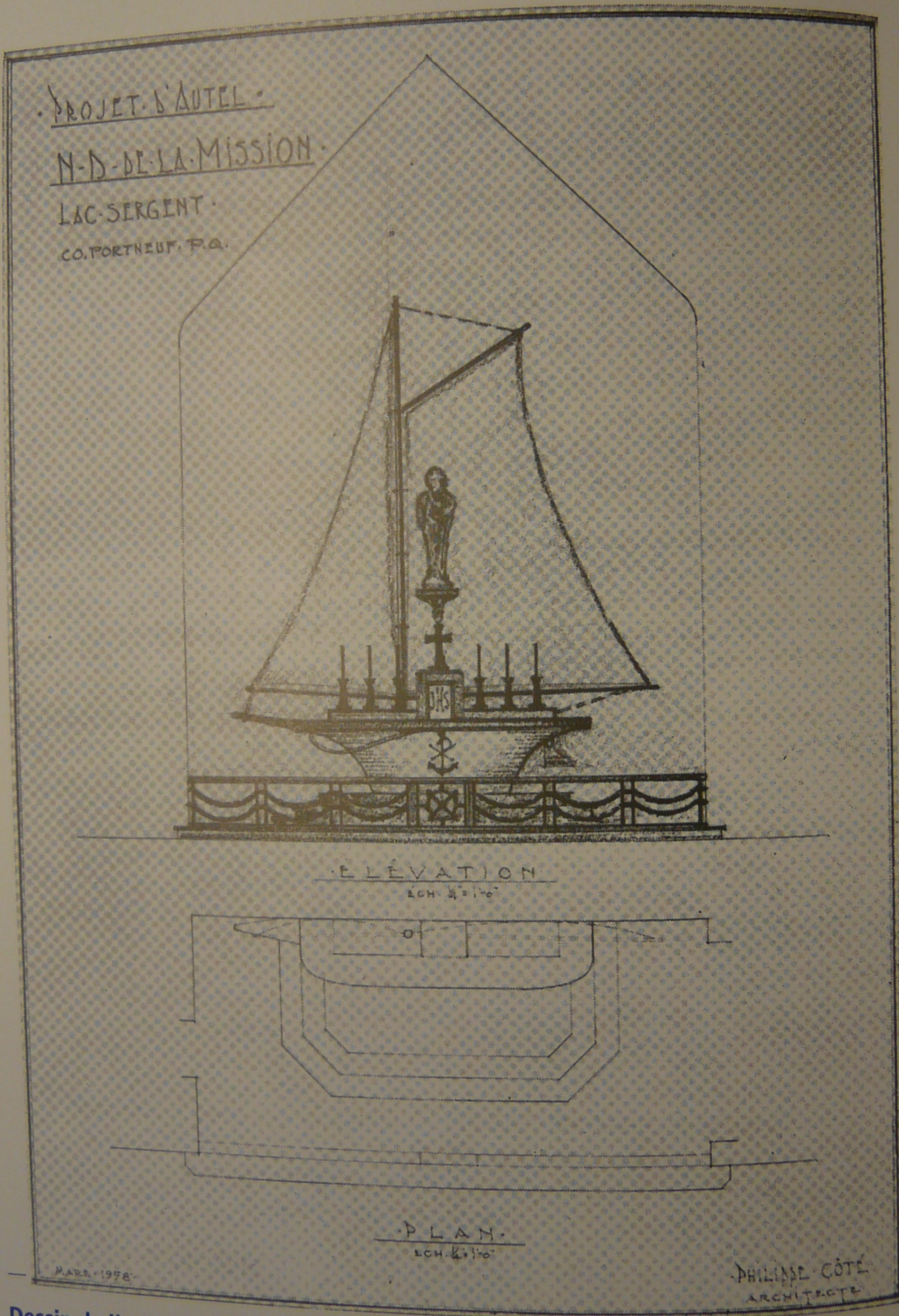
# Le 50<sup>e</sup> anniversaire



e temps passe vite et déjà il est question de préparer les fêtes du 50<sup>e</sup> anniversaire. Le nombre de chalets augmente, et de nouvelles rues sont ouvertes et déneigées.

Ce 50<sup>e</sup> anniversaire est important et les suggestions demeurent rares. À la procession en embarcations du 15 août 1957, il y a quelques échanges de points de vue. L'extérieur de la chapelle est tout à fait convenable pour une grande fête, mais l'intérieur, beaucoup moins.

L'architecte Louis-Philippe Côté se sent envahi par une inspiration sensationnelle: Notre-Dame-de-la-Paix, le lac, une chaloupe à voile (il en aurait apparemment discuté avec M. Fernand Desrochers). De retour chez lui, il dessine un autel en forme de voilier, avec la Vierge bien en évidence, au voisinage du grand mât. Tous les menus détails sont rigoureusement soignés: la tension dans les voiles, dans les lattes et dans les cordages, les nœuds, les poulies, les œillets, le gouvernail, enfin tout.



Dessin de l'architecte Louis-Philippe Côté, mars 1958.

Reproduit du programme souvenir des fêtes du 50<sup>e</sup> anniversaire

le nouveau maît  
 Pour gracieuseme  
 Il en va de  
 communion  
 câbles en cha  
 fixée en son  
 de l'Évangil  
 semble-t-il,  
 Les plan  
 syndics du  
 nisme. Les  
 Memiserie  
 sous la sur  
 Une so  
 ment. Ell  
 dépenses  
 Rousseau  
 une ceuv  
 partie d



### Le nouveau maître-autel pour le 50<sup>e</sup> anniversaire.

Photo : gracieusement fournie par la Fondation du patrimoine religieux 2003

Il en va de même avec l'environnement du maître-autel. La table de communion est fabriquée en bois de qualité et décorée de véritables câbles en chanvre de Manille. Une roue de gouverne de navigation est fixée en son centre. Un lutrin orné de deux avirons est installé du côté de l'Évangile. Le tout forme un ensemble d'une rare qualité et n'a, semble-t-il, d'équivalent nulle part ailleurs.

Les plans et devis détaillés sont présentés lors de l'assemblée des syndicats du 8 avril 1958. Ils sont acceptés avec beaucoup d'enthousiasme. Les services des firmes québécoises Ébénisterie E. A. Rousseau et Menuiserie Deslauriers & Fils sont retenus pour exécuter ces travaux, sous la surveillance de l'architecte Louis-Philippe Côté.

Une souscription spéciale est organisée pour financer cet aménagement. Elle rapporte 1 634,31 \$ ; le bénévolat offert est inestimable. Les dépenses totalisent 1 344,29 \$ dont 1 234,95 \$ vont à Ébénisterie Rousseau et à Menuiserie Deslauriers, laissant un surplus de 290 \$ et une œuvre d'art digne des plus beaux monuments et méritant de faire partie du patrimoine.



**La table de communion, le lutrin et l'autel face au peuple sont sous le même thème.**

Photo : gracieusement fournie par M. Marc Latouche

Le 6 juillet 1958, une grande messe solennelle est officiée pour célébrer les noces d'or de la chapelle et pour inaugurer le nouveau maître-autel. Cette messe est suivie d'un buffet et d'un vin d'honneur offerts par la Ville pour couronner le succès de ces célébrations.

Le 6 juillet 1958, une grande messe solennelle est officiée pour célébrer les noces d'or de la chapelle et pour inaugurer le nouveau maître-autel.

L'illustration du programme des célébrations du 50<sup>e</sup> anniversaire<sup>28</sup> permet de voir la grande place occupée par les chants et les cantiques pour chacune des messes de cette journée de fête du 6 juillet. Sur l'illustration qui suit, on peut constater que tous les chants sont différents, les choristes ne sont pas les mêmes, non plus que les solistes. Et pour chacune des messes, il y a un organiste distinct. Avouons-le, il y a de quoi donner le goût d'assister aux trois messes !

28. Le programme des fêtes du 50<sup>e</sup> est de Rolland Bélanger, auteur du programme souvenir *Ad multos annos*. Il a été secrétaire-trésorier pendant 26 ans.

SEMANCHE - 8  
 8.00 A.M.  
 9.00 A.M.  
 10.30 A.M.  
 Extrait du programme  
 du 50<sup>e</sup> anniversaire





**DIMANCHE — 6 Juillet 1958.**

**8.00 A.M. MESSE BASSE**

Chant: Jésus dans ta prison — Omer Létourneau.  
Ave Maria — A. Caron.  
Mon âme — P. Herman.

Solistes: Mlles Cécile Brochu,  
Jeanne d'Arc Brochu.

**9.00 A.M. MESSE BASSE**

Notre Père — Omer Létourneau.  
Salut Marie — Barbirolli.  
Panis Angelicus — Franck.  
Cantique au Sacré-Coeur — Henri Gagnon.

Solistes: Mlles Gabrielle Pouliot,  
Jeanne d'Arc Pouliot.

A l'orgue: Paul Germain.

**10.30 A.M. GRAND'MESSE**

Régina Pacis Pietro A. Yon,  
chantée à quatre voix mixtes  
par la chorale de l'hôpital Ste-Foy.

Solistes: Soprani, Mlles France Dion  
Fernande Du Tremblay

Basse: Claude Bédard.

Ténors: Raymond Girard,  
Raymond Chassé.

Directrice: Mlle Jeanne Mansot.

Organiste: Mlle Lucienne Bédard.